



Engagement du campeur - Terrain

Arrivée & départ

1. Terrain de camping : Arrivée 13h – Départ 12h
 - a. L'arrivée avant 13H sera facturée 15\$ si disponible
 - b. Un départ après 12H sera facturé 15\$ et vous aurez jusqu'à 17H pour quitter
2. Aucune arrivée après 21h.
3. Aucun remboursement pour une arrivée tardive ou un départ avant la fin du séjour.
4. Les visiteurs doivent payer leur droit d'accès à leur arrivée et quitter pour 22h. Tout fautif sera expulsé sur le champ.
5. Vous êtes responsable de déclarer toutes les personnes et animaux présents, sans quoi vous aurez des frais de 50\$/jour pour chaque personne ou animal supplémentaire.

Sécurité

1. Vitesse maximum 8km/h, tolérance zéro. La personne prise en défaut devra stationner son véhicule à l'accueil ou sera expulsé.
 - a. Sur le site vous ne devez pas utiliser l'accélérateur afin de respecter la limite de vitesse. Simplement laisser avancer le véhicule.
2. La barrière d'entrée est fonctionnelle pendant les heures d'ouverture seulement. Aucune entrée hors des heures d'ouverture.
3. Les feux d'artifices et pétard sont strictement interdit. Expulsion immédiate sans préavis.
4. Aucun contenant en verre n'est permis sur le site.
5. L'accès aux aires de jeux est interdit pour les animaux et les vélos, svp surveiller vos enfants.
6. Les enfants de 16 ans et moins doivent retourner à leur terrain à la brunante.
7. Aucune circulation à vélo à la brunante.
8. Garder votre feu à une hauteur sécuritaire et sous surveillance.
9. Il est interdit d'utiliser des armes à feux ou à air comprimé sur le site.

Respect des lieux

1. Il est interdit d'apporter du bois qui provient de l'extérieur ou de brûler du bois amassé sur le site.
 - a. La beauté de notre site réside sur le charme de nos arbres et nous voulons les protéger de toute prolifération.
 - b. Sachez que tout le profit de la vente de bois est réinvesti dans la plantation d'arbre sur le site ou remis en don à la fondation arbre canada. Svp aider nous à protéger notre site et respecter notre engagement
2. Interdit de couper des branches, de grimper aux arbres, d'accrocher quoi que ce soit aux arbres pour éviter les risques de les briser.
 - a. Toute personne qui abimera ou coupera un arbre, arbuste, plante, etc. sera facturé 200\$ chacun.
3. Interdit de déplacer les ronds de feux, sous aucune considération. Le fautif sera facturé 100\$ pour réparer le dommage au terrain.
4. Tous les déchets et recyclage doit être jetés dans le conteneur à cet effet et non dans le rond à feu. Un campeur qui aurait omis ses vidanges, mégot de cigarette ou des clous dans le rond à feux sera facturé 25\$.
5. Interdit de jeter des lingettes dans les toilettes.
6. Vous devez laisser le terrain à l'état où vous l'avez reçu. À votre arrivée, votre terrain est propre et comprend un rond à feu et une table. Vous êtes responsable de remettre la table sur le terrain et de ramasser vos déchets et objets personnels à la fin de votre séjour. En cas de défaut, vous serez facturé 25\$.
7. Il est interdit de vider son eau grise ou noire sur le terrain. Utiliser la station de vidange. Au besoin nous prêtons un réservoir portatif.
8. Toute personne avec un comportement/parole irrespectueux/violent envers le personnel ou la clientèle sera expulsé sans préavis ni remboursement.
9. Il est interdit de gaspiller l'eau sous toute forme.



Engagement du campeur - Terrain

Bruit et dérangement

Le camping est axé sur le plein air, la famille et la tranquillité. Les personnes dérangeantes, dans l'excès d'alcool et qui désirent faire la fête toute la nuit ne sont pas au bon endroit. Si votre tranquillité est brimée pendant votre séjour, veuillez nous aviser immédiatement.

Tous les clients bruyants, ayant un comportement déplacé ou qui ne respectent pas un des règlements devront se conformer sur demande. Sinon, en plus de se faire expulser sans remboursement, une pénalité de 250\$ sera chargée à chaque avis.

1. Couvre-feu à 23h, **AUCUN** bruit n'est toléré et ne plus alimenter le feu.
 - a. À 23 h nous effectuons un rappel amical à tous les campeurs pour leur indiquer que c'est le couvre-feu. Nous demandons aux gens d'arrêter d'alimenter les feux et à partir de ce moment AUCUN bruit n'est toléré. (Donc on ne peut plus rester en groupe autour du feu, ça fait du bruit !)
 - b. Les gens qui ne font AUCUN bruit pourront profiter du restant de leur feu, sans rajouter de bois après 23H
 - c. Les gens qui font encore du bruit se feront avertir une première fois et devront malheureusement éteindre leur feu et mettre fin à leur soirée
 - d. Les gens qui ne collaboreront pas à cette demande se verront recevoir un avis final
 - e. Si l'avis final n'est pas entendu, vous serez expulsé du camping sans remboursement et un montant de 250\$ sera chargé à chaque intervention subséquente jusqu'à ce que vous obtempériez.
 - f. Toute personne qui fera l'objet d'une plainte de bruit ou de dérangement le lendemain (bruit à l'insu de l'agent de sécurité) sera également expulsée sans remboursement et un montant de 250\$ sera prélevé sur votre carte.
2. Toute musique, éclairage ou bruit dérangeant qui dépassent votre terrain ne sont pas tolérés et ce en tout temps. Vous devez remédier à la situation sur demande.
3. Les jouets électriques pour enfants, les karts de golf et les génératrices sont interdits.
4. Moto, scooter, et vélo électrique sont autorisés seulement pour vous rendre à votre site.
5. Les chiens* ne doivent pas être dérangeant, être tenus en laisse en tout temps et leurs excréments ramassés. Ils ne doivent pas être laissés seuls dans le campeur ou sur votre site. En cas d'infraction, ils seront expulsés.

Vous êtes responsable des agissements des gens qui vous accompagnent, tous les bris ou nettoyage excessif seront chargés en fonction des coûts.

Par la présente, j'accepte que les montants ici haut soit prélevés sur ma carte de crédit en cas de défaut. Initiales : _____

Le non-respect d'un règlement est passible d'une expulsion sans remboursement Initiales : _____

Une pré-autorisation de 250\$ sera pris sur votre carte de crédit au moment de votre arrivée. Ce montant sera remis ou ajusté au coût réel à la suite de l'inspection après la location, s'il n'y a aucun bris et que vous avez respecté tous les engagements de la présente.

Toutes les interventions de l'agent de sécurité sont enregistrées et tenues dans un registre, pour la sécurité de tous.

J'ai lu et accepte les règles et conditions

Signature

terrain

date

* Races non admises: pitbull, cane corso, bull-terrier américain, staffordshire, doberman, rottweiler, berger allemand, husky (ou croisé avec une de ces races) et tout autre animal bruyant ou pouvant intimider ou démontrer de l'agressivité.

** Le camping n'est pas responsable des dommages occasionnés à vos équipements personnels ni vol d'effets personnels lors de votre séjour.